

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 1 (1863)
Heft: 51

Artikel: Jean de Brogny : (suite)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-176793>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A propos des nouvelles prédictions de M. Mathieu (de la Drôme), qui nous menace d'un déluge de pluie ou de neige pour la fin de décembre et le commencement de janvier prochain, M. Le Verrier a fait, dans une des dernières séances de l'Académie des sciences, d'intéressantes communications sur le service météorologique de l'Observatoire de Paris. Grâce aux renseignements télégraphiques qui lui parviennent instantanément de tous les points de l'Europe, l'Observatoire de Paris peut maintenant signaler six heures d'avance, aux villes du littoral, les changements de temps. M. Le Verrier a même exprimé la conviction qu'on pourrait bientôt prédire avec un grand degré de certitude ces changements dans toute l'Europe, quarante-huit heures d'avance.

Un de nos paysans s'entretenait l'autre jour avec un de ses voisins qui criait à tue-tête contre les aristocrates. Le premier lui dit: Mais qu'est-ce donc que ces aristocrates contre lesquels vous vous emportez si fort? (mà qu'ète don que stau z'aristocra que vo fon tan brama). Comment, lui répondit-il, tu ne le sais pas? je vais te l'apprendre: c'est le juge de paix, le pasteur, les municipaux, les créanciers, tous ceux qui ne veulent pas nous laisser faire ce qui nous plaît. (Coumein, l'ai fete, lè lo djudjo dèpé, lo menistre, lè municipò, lè créanciers, ti sliau que ne volian pas no laissi fère à noutra tita.)

JEAN DE BROGNY.

(Suite.)

Il ne fut pas possible à Pierre Romilly de se procurer un logement en ville, et il se vit contraint de passer la première nuit à la belle étoile avec son fils. Le lendemain, ils trouvèrent un logis chez un paysan qui demeurait à une bonne demi-lieue de la ville et qui, moyennant une légère rétribution, leur permit de passer la nuit dans sa grange.

Pierre eut beaucoup de peine à s'orienter dans une ville qui lui était totalement étrangère, et d'y nouer des relations de commerce; mais comme il parlait assez bien l'allemand, il put se mettre en relation avec des gens des deux pays. Il alla de maison en maison, fit d'abord connaissance avec les domestiques, puis avec les maîtres, il acheta à bon compte les objets qui ne pouvaient plus servir à ces derniers, ici une jaquette, là une armure ou bien quelque pièce de toilette, revendit ces effets à d'autres et fit si bien qu'au bout de quatre semaines, la somme qu'il avait apportée avec lui se trouva doublée, et possédait en outre quelques marchandises. Par mesure de précaution, car il ne manquait naturellement pas de voleurs et de fripons, il portait sur lui son petit capital, en or, cousu dans la doublure de son habit.

Un matin, il vint en ville avec son fils, qui le secondait vigoureusement; mais ce jour-là il y eut peu à gagner. Sur l'instigation de l'empereur, le Concile avait déposé le pape, et, ensuite de cet événement, le duc Frédéric d'Autriche, qui était ami du pape et ennemi de l'empereur, avait quitté secrètement Constance et sommé tous ses amis et vassaux d'en faire autant. Il se rendait en Tyrol et dans ses autres États héréditaires, appeler le peuple aux armes et réunir une grande armée pour humilier l'empereur

et rétablir le pape. Il régnait donc une grande consternation à Constance, car le duc Frédéric était un puissant monarque qui avait beaucoup d'amis. La plus grande partie du canton actuel de Thurgovie lui appartenait et personne ne pouvait savoir si les Thurgoviens n'attaqueraient pas Constance dès le lendemain. Il y avait donc une grande agitation et chacun ne songeait qu'aux éventualités qui pouvaient surgir d'un moment à l'autre. Dans les rues, les personnes formaient des groupes isolés qui s'entretenaient de l'événement et étaient, à l'affût de toute nouvelle, vraie ou fausse qu'il plaisait à quelque farceur de répandre. La foule la plus compacte se trouvait sur la place devant le bâtiment où le Concile était rassemblé et où il délibérait sur les mesures à prendre.

Pierre Romilly et son fils avaient pénétré dans cette foule, lorsque tout à coup un étranger qui, à son costume, avait l'air d'un seigneur allemand, lui adressa la parole:

« Vous êtes commerçant, n'est-ce pas? lui dit-il poliment, je crois vous avoir vu traiter des affaires chez mon ami le comte Hohenstein. »

Pierre Romilly répondit affirmativement à cette première question, bien qu'il n'eût aucune idée d'avoir jamais été chez le comte que l'inconnu lui nommait.

— Venez avec moi, sortons de la foule, poursuivit l'étranger, j'ai à vous parler d'une affaire. »

Pierre Romilly ne se le fit pas répéter, il suivit de suite son interlocuteur, qui toutefois ne le mena point à son auberge ni à son domicile, comme il s'y attendait, mais qui s'arrêta sous le porche d'une maison voisine.

« Je vous crois homme d'honneur, poursuivit l'étranger, et je pense que j'ose me confier à vous, je vous parlerai donc sans détours. Je suis un chevalier autrichien et mon château est en Tyrol, il est peu de seigneurs qui m'égalent en puissance et en richesses. Vous saurez que mon suzerain le duc Frédéric est parti hier pour ses États et que tous les seigneurs de son parti sont déjà loin. Je serais déjà depuis deux heures sur mon cheval et sur la route de mon pays, s'il ne me manquait la plus importante des choses, de l'argent. Mon page que j'ai envoyé à mon château, il y a six semaines pour m'en chercher, doit arriver d'un jour à l'autre, mais je ne puis l'attendre, car mon honneur est en jeu; c'est pourquoi, afin de me mettre en route, je vais vous vendre ma chaîne en or, si vous avez des fonds. » A ces mots, il tira le bijou de sa jaquette et le présenta à Pierre Romilly. « Voilà, poursuivit-il, c'est une pièce qui vaut bien cent florins et plus, mais je vous la céderai pour la moitié, car je sais que l'argent est rare, et je suis pressé. »

Romilly reconnut que le chevalier avait pleinement raison et que le bijou valait ses cent florins entre frères, c'était une grosse chaîne massive de Venise, selon la mode d'alors. — « C'est bon, Monsieur, répondit-il, je vais vous en donner la valeur, allons à votre demeure conclure le marché. — « Bah! c'est bien égal, répondit l'autre, je ne veux ni vous dire mon nom, ni vous mener dans mon hôtel, de peur que vous ne me trahissiez, car l'empereur a déjà lancé un édit qui déclare coupable de haute trahison quiconque suivra le duc Frédéric. »

— Je ne vous dénoncerai pas, je ne suis ni espion, ni traître, répondit Romilly avec un peu d'humeur; vous devez savoir qu'un décret du conseil défend sévèrement à tout marchand d'acheter quoique ce soit d'un inconnu. »

— Je sais tout cela, répondit poliment le chevalier, croyez-vous que, sans cela, je vous eusse offert la chaîne à moitié prix? Si vous ne la voulez pas, rompons, je trouverai bien quelque autre marchand qui ne se fera pas tant de scrupule de conclure un excellent marché. Voulez-vous ou ne voulez-vous? Mes instants sont précieux. »

(La suite prochainement.)

Pour la rédaction: H. RENOU. L. MONNET.